

Chers amis, chers camarades,

Merci d'avoir répondu à l'invitation des vœux de l'Union Départementale des syndicats CGT de Seine Maritime.

Au nom de la direction de l'UD, réunie aujourd'hui, pour sa première commission exécutive de l'année, permettez-moi de présenter à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2014.

Une nouvelle année qui commence avec le même objectif pour la CGT et notre Union Départementale, celui de défendre les intérêts des salariés, qu'ils soient actifs, privés d'emplois ou retraités.

Les raisons d'agir, en ce début d'année ne manquent pas, les cadeaux au patronat et au monde de la finance continuent.

Sur ce sujet, il n'y a pas d'illusion à se faire :

François Hollande, dans ses vœux du 31 décembre, a tracé la feuille de route :

- Nouveaux cadeaux au patronat avec le pacte de responsabilité aux entreprises.
- Réduire les dépenses publiques, diminuer les impôts, moins de « charges » pour les entreprises.

Ce qui veut dire, « même s'il ne l'a pas dit », que nous allons être confrontés à de nouveaux plans d'austérité, à de nouvelles attaques contre les services publics, les collectivités et les droits des salariés.

Le véritable adversaire du candidat Hollande en 2012, qui n'avait pas de nom, pas de visage, pas de parti, peut vivre des jours heureux, en effet, le monde de la finance va pouvoir continuer à imposer ses lois, car rien n'est fait aujourd'hui par le gouvernement, pour s'y opposer.

Déjà, en ce début d'année, ce sont, encore les ménages et les salariés qui vont être les premiers touchés, avec la hausse de la TVA.

Ce sont encore les salariés smicards qui vont devoir se contenter de quelques miettes, face à l'indispensable coup de pouce refusé par le gouvernement et de la revendication portée par la CGT du SMIC à

1.700 euros.

Ce sont encore les salariés du secteur public et du secteur privé, qui vont devoir se serrer la ceinture concernant l'augmentation de salaires.

Après tout ce que l'on a connu, en matière de déréglementation du droit du travail, le gouvernement a encore cédé au patronat.

Le dernier jour de l'année 2013 s'est soldé par un décret scélérat qui autorise les ouvertures des magasins de bricolage tous les dimanches.

Le patronat en rêvait : le gouvernement l'a fait !

En prolongement du rapport BAILLY, Michel SAPIN a donc encore une fois cédé aux sirènes patronales et allonge ainsi la liste des secteurs qui peuvent déroger au repos dominical.

Mais pire encore, aucune limite géographique à ces dérogations n'est prévue, pas plus que les contreparties octroyées aux salariés. Sur cette dernière question, le ministre renvoi aux négociations de branche qui vont s'ouvrir les 9 et 10 janvier 2014, au siège de la fédération des magasins de bricolage.

Certes, ce décret revêt un caractère provisoire et les ouvertures sont admises jusqu'en juillet 2015, mais la notion de provisoire dans ce domaine risque bien de perdurer au-delà de cette date.

Pour la CGT, nous restons farouchement opposés à toute déréglementation en la matière. Le dimanche doit rester un jour de repos et permettre à chacun, de vivre librement, ce moment de repos collectif.

C'est la position que nous porterons lors des négociations.

Après ce que l'on a connu en 2013, avec la loi sur la « sécurisation de l'emploi, la loi sur les retraites, l'accord sur la formation professionnelle qui va se traduire prochainement par une loi, d'autres projets vont être discutés en ce début d'année.

2014, sera un enjeu important pour le monde du travail.

Sous Sarkozy, le grand patronat était exaucé, sans avoir besoin de médiatiser ses revendications. Aujourd'hui, tous les moyens sont bons pour faire pression sur le gouvernement.

Le gouvernement après avoir cédé aux « pigeons », il y a plus d'un an, continue à répondre aux attentes du patronat, déguisé cette fois ci, en « bonnets rouges » avec la suspension de l'écotaxe.

Mais ne vous inquiétez pas, les **80** millions d'euros par mois de manque à gagner de cette suspension de taxe vont être pris dans les poches des salariés et des contribuables.

Le coût du travail continue de faire ses effets, le gouvernement, continue les cadeaux au patronat avec les exonérations, sans contrepartie, sur l'investissement et l'emploi, entre niches fiscales et autres mesures dérogatoires.

Mais cela ne suffit pas, la dernière mesure annoncée par le chef de l'Etat à l'occasion de ses vœux, concernant le pacte de responsabilité aux entreprises, va dans le sens des propositions de Gattaz, le nouveau président du MEDEF.

Nous ne sommes pas surpris, lors de l'université d'été du Medef, fin août 2013, Moscovici, invité d'honneur, se présentait comme le « *Ministre des entreprises* ».

Le gouvernement promet pour 2014, un projet de loi sur la fiscalité.

Pour la CGT, la fiscalité de notre pays est injuste et inefficace. Elle repose pour beaucoup sur la TVA qui est l'impôt le plus injuste qui soit, sur une faiblesse de l'impôt sur le revenu, notamment pour les riches.

La fiscalité taxe plus le travail que le capital, à cela s'ajoutent les niches fiscales, les exonérations de cotisations qui représentent plus de **200** milliards d'euros par an de cadeau fait aux entreprises sans aucun contrôle de l'utilisation de cet argent et le crédit impôt compétitivité de **20** milliards par an, en est l'exemple.

Pour répondre au monde de la finance et aux directives de Bruxelles, le gouvernement a décidé, dans son budget 2014, de réduire de **15** milliards d'euros la dépense publique.

C'est également **9** milliards d'économies sur les dépenses de l'Etat

et les collectivités et **6** milliards sur les dépenses sociales : voilà le résumé du budget 2014, tel que présenté par les ministres chargés de l'économie et du budget.

Il s'agit pour la CGT, d'un budget d'austérité et nous savons ou l'austérité a conduit la Grèce, l'Espagne ou le Portugal.

En France ce budget va supprimer **13.000** postes de fonctionnaires, y compris au ministère de l'Economie et des Finances, alors que la lutte contre la fraude fiscale, après l'affaire Cahuzac, nécessite d'augmenter les moyens des services fiscaux.

3 milliards d'euros seront économisés sur les dépenses d'assurance maladie et **3** autres sur les retraites, retraites complémentaires, politique familiale et assurance-chômage.

Et dans le même temps, il veut remettre en cause le financement de la protection sociale par le salaire socialisé, c'est une nouvelle fois faire un cadeau au MEDEF.

Le budget 2014 prévoit de nouveaux cadeaux au patronat et aux actionnaires au nom de l'amélioration de la compétitivité :

Le crédit d'impôt compétitivité emploi qui coûtera **20** milliards d'euros aux contribuables.

Les patrons ne peuvent qu'y voir un motif de satisfaction. Les ministres inscrivent ainsi le budget dans la logique patronale.

Le 17 janvier vont commencer les négociations de l'assurance chômage.

Le patronat, comme il l'a fait lors des négociations de la formation professionnelle, va poser les conditions pour qu'il n'y ait pas de hausse de cotisations patronale, alors que ce sont eux qui sont responsables du chômage dans notre pays.

La CGT lors de la négociation sur les règles d'indemnisation des chômeurs, proposera une taxe supplémentaire pour les entreprises qui ont une politique contre l'emploi et qui licencient pour augmenter les dividendes des actionnaires.

Après la loi dite « sécurisation de l'emploi », qui sécurise avant

tout les intérêts du patronat, qui facilite les licenciements et réduit la défense des salariés au niveau juridique et le rôle des Comités d'entreprises, le gouvernement veut s'attaquer aux prud'hommes, cela commence par les élections qu'il veut remettre en cause sous prétexte du coût, des **91** millions que cela représente (une goutte d'eau, face aux cadeaux patronaux) et du manque de participation à ces élections.

Mais derrière se cache, la volonté de supprimer cette juridiction datant de Bonaparte.

Il y a également, la réforme de l'Inspection du Travail, qui va être discutée en février. C'est encore un mauvais coup contre le monde du travail. Notre Union Départementale organise un forum le 10 février prochain à Mt St Aignan, vous y êtes invités.

Après avoir dressé le tableau de ce qui nous attend, 2013 a été malgré tout, une année de lutttes et d'actions dans notre département.

Je ne vais pas les énumérer, elles ont été à la une, dans les **236** pages des **83** numéros d'Info-lutttes publiés au cours de l'année.

L'Union Départementale, salue à cette occasion, le rôle de nos Unions Locales, de nos Unions Professionnelles, de nos syndicats, sans qui la mobilisation des salariés n'auraient pu se faire.

Quand la CGT est sur le terrain, auprès des salariés, les directions d'entreprise ne font pas ce qu'elles veulent.

Pour ne citer qu'un exemple, celui de REVIMA, où la direction a été battue lors du referendum qu'elle avait organisé pour obliger les salariés à travailler plus, gratuitement. Mais il y a d'autres exemples que l'on pourrait citer...

2014, doit être pour la CGT une année de justice et de progrès social.

Pour cela donnons-nous les moyens pour créer ce rapport de force. Les salariés ne seront convaincus de passer à l'action que si nous sommes convaincu nous-mêmes.

Nous devons être déterminés, nous devons en ce début d'année redoubler nos efforts, que ce soit au niveau de la syndicalisation,

nous avons réalisé 530 adhésions en 2011, 547 en 2012 et 579 adhésion en 2013, il est possible d'aller encore plus loin cette année. Nous devons faire des efforts au niveau de notre organisation en mettant en pratique ce que nous avons décidé collectivement, en réunissant nos syndiqués, en formant nos militants, en proposant l'abonnement à notre journal, la NVO.

Si nous améliorons notre vie syndicale, alors oui tout est possible, et que l'année 2014 soit l'année du véritable changement, tant attendu.

C'est dans ce contexte que la CGT a lancé le 18 novembre sa campagne sur le coût du capital, pour une autre répartition des richesses, avec une première journée nationale d'action de grèves et de manifestations, le jeudi 6 février prochain.

Cette journée d'action aura pour mot d'ordre :

Emploi-Salaires- Condition de travail- Protection sociale- Service Public.

Notre Commission Exécutive réunie aujourd'hui, appelle l'ensemble des syndicats CGT de notre département à organiser des arrêts de travail dans les entreprises, en déposant des préavis de grève dans les services publics et à participer aux manifestations prévues en Seine Maritime.

Il nous reste 1 mois pour réussir cette journée d'action, ce n'est pas gagné, la CGT y va seule, mais si l'ensemble du corps militants, va au charbon, débat avec les salariés dans les entreprises, là où nous sommes implantés, devant les entreprises là où nous ne sommes pas implantés.

Alors oui, nous pouvons espérer que cette journée d'action soit un succès et appellera à d'autres journées d'action.

Car c'est évident, le gouvernement et encore plus le patronat n'accepteront pas que l'on s'oppose à leur logique financière qui vise à satisfaire le monde de la finance.

Les acquis sociaux, n'ont jamais été acceptés par les patrons, ils y ont été contraints par le rapport de force, alors que l'on ne vienne pas nous parler de dialogue social dans les entreprises.

Il faut savoir, qu'encore aujourd'hui, les acquis de 1936, les réformes économiques et sociales issues du Conseil National de la résistance adoptés le 9 mars 1944, les acquis obtenus suite aux grèves de 68, tous ces acquis obtenus par la classe ouvrière, n'ont jamais été acceptés par le patronat et de tout temps il a cherché à les remettre en cause.

Sur ce sujet, je vous invite à lire le livre « Un siècle de lutte avec l'UD CGT de Seine Maritime ». En lisant ce livre vous comprendrez mieux pourquoi, aujourd'hui, la lutte des classes demeure. Ce livre est à votre disposition, faite le partager dans votre entourage, c'est un livre qui va être utile, en cette période.

Des échéances électorales vont avoir lieu cette année.

Les élections municipales, les 23 et 30 mars prochains.

Les élections européennes le 25 mai.

A travers ces élections, face à la politique menée par le gouvernement, il peut y avoir un risque de forte abstention ou d'un vote sanction porté par le FN.

Ce n'est pas en choisissant cette voie que les salariés vont trouver une réponse à leurs attentes sociales.

Il est de notre responsabilité, de la responsabilité du syndicalisme de combattre la stratégie de ceux qui cultivent le rejet de l'autre et de la division des salariés.

La CGT, la FSU et Solidaires lancent une campagne commune pour combattre les idées de l'extrême droite,, avec un meeting au siège de la CGT à Montreuil, le 29 janvier.

L'UD propose également d'organiser avec l'IHS des réunions débats, ces réunions peuvent être organisées par nos UL.

En décembre 2014, les élections professionnelles vont se tenir pour les 5,2 millions d'agents publics répartis sur les 3 versants de la fonction publique (Territoriales, Hospitalière, Etat). C'est la première fois dans notre pays qu'un évènement d'une telle portée se déroule. Dès maintenant toute la CGT va être en campagne pour gagner ces élections.

En ce début d'année, ayons une pensée pour ceux qui souffrent, qui vivent dans la précarité ou dans la misère, une pensée également, pour nos camarades disparus en 2013, une pensée pour nos 5 camarades de Roanne contre qui l'acharnement judiciaire se poursuit.

Le Parquet général de Lyon, a, par une note du 31 décembre donné instruction à Monsieur le Procureur de Roanne de relever appel, craignant selon toute vraisemblance, que cette décision fondée en droit et en fait ne fasse jurisprudence !

Cet acte du Parquet général n'est que le reflet de l'acharnement de l'institution judiciaire à l'égard de syndicalistes CGT.

C'est également la suite logique, de la volonté de l'actuel gouvernement de surseoir à tout examen du projet de loi d'amnistie des délits syndicaux depuis février 2013 !

Pour terminer, une pensée particulière à Nelson Mandela.

Cet homme qui a combattu toute sa vie, l'injustice, a marqué le monde de son empreinte, de sa sagesse et de son combat perpétuel pour la paix.

Un combattant fidèle à ses idéaux, malgré ses 27 ans de bagne.

La CGT, qui, dès le début, a été de ses combats, poursuivra son action contre toutes les discriminations, le progrès social en France et dans le monde.